

PROPOSITION & FICHE DE STAGE / 2019 EXPERIMENTATION - CERISE

Espèce :	Cerise
Thématique générale :	Protections contre les principaux ravageurs de la cerise, en particulier <i>Drosophila suzukii</i>.
Durée et période :	6 mois à partir de mi-avril
Profil :	Minimum requis : niveau Master 2 Intérêt pour les productions fruitières et l'expérimentation agronomique de terrain

Appui au chargé d'études sur l'ensemble de son programme expérimental.

Mise en place des essais, traitements, observations et comptages au verger (suivi piégeage, détermination dégâts sur fruits ou feuilles, ...), analyses qualité en laboratoire, saisie et analyse des données.

Détail du thème :	<ul style="list-style-type: none">➤ <u>Suivi du programme "protection phytosanitaire du cerisier" :</u><ul style="list-style-type: none">-Suivi d'essais BPE et hors BPE sur la Mouche de la cerise et <i>Drosophila suzukii</i>, nouveau ravageur inquiétant du cerisier (monitoring, stratégies de lutte chimiques et alternatives ...).-Suivi de projets de couverture des cerisiers sous filet insect-proof-Participation à l'élaboration de futurs essais protection➤ <u>Suivi d'essais en laboratoire</u><ul style="list-style-type: none">-observation et comptage sous loupe binoculaire- réalisation de divers analyses qualités (acidité, sucre, taux de dégâts)
--------------------------	--

Remarques :	Travail bibliographique préparatoire à réaliser (documents envoyés à l'étudiant avant le début du stage) Rédaction impérative d'un rapport de stage Connaissances en statistiques (analyse de variance, tests statistiques...)
--------------------	--

Le stagiaire peut être amené à collaborer et à apporter sa contribution à d'autres essais et travaux conduits par le Domaine Expérimental La Tapy. Il intégrera l'équipe d'expérimentation Cerise.

Responsable du stage :	Olivier Simler / Chargée d'étude Cerise – protection du verger / Tél. : 04.90.62.69.34 e-mail : contact@domainelatapy.com
-------------------------------	--

Conditions générales

Le Domaine Expérimental La Tapy, station régionale d'expérimentation sur la Cerise et le Raisin de table, accueille chaque année des stagiaires et étudiants en formation. Voici des précisions et certaines conditions à remplir pour envisager d'effectuer un stage au sein de notre structure.

Convention : Une convention de stage liant la structure formatrice, l'étudiant et le Domaine Expérimental La Tapy sera impérativement signée.

Assurance : Nécessité pour le stagiaire, ainsi que pour l'école ou la formation responsable, de disposer d'une assurance couvrant les risques pouvant survenir au cours du stage (accidents et risques aux tiers).

Rémunération et frais de stage : Gratification minimale légale. Les frais inhérents au thème du stage sont pris en charge (frais de déplacement, repas...).

Accès à La Tapy : Motorisation indispensable pour accéder au Domaine Expérimental La Tapy, excentré par rapport à la ville (environ 5 km du centre ville de Carpentras) et qu'aucune ligne de bus ne dessert.

Par ailleurs, les nécessités de stage peuvent amener le stagiaire à utiliser son véhicule personnel : tournée sur le terrain, contacts et réunions extérieures, ...

Possibilités de logement : La Tapy ne dispose pas de moyen de logement mais une liste est disponible sur simple demande auprès du secrétariat de la station (contact@domainelatapy.com).

Conditions particulières : Autonomie, rigueur, goût et aptitude pour l'expérimentation et le travail en extérieur, goût pour le travail en équipe.

Restitution de travaux : Le stagiaire devra remettre un rapport de synthèse (1 exemplaire pour La Tapy) ainsi que l'ensemble des fichiers informatiques (données structurées et rapport) constitués dans le cadre de l'étude.

En intégrant notre équipe, le stagiaire s'engage à respecter notre règlement intérieur et les règles de travail internes.